

# ASSOCIATION DES RANDONNEURS DES PAYS D'ORANGE – A.R.P.O.

Guy SEGURET - 16 Place Silvain – B.P. 5 – 84101 ORANGE CEDEX 9

☎. 04 90 34 95 04 ou 06 08 75 06 80

Orange le 09 Septembre 2017



## Composition du Conseil d'Administration

<u>Etaient présents :</u>	SEGURET Guy	Président
	LE MOUPELLIC	Président d'Honneur
	PACCOUD André	Vice-Présidente
	PONSIN Jacqueline	Secrétaire
	IGORA Christiane	Secrétaire adjointe
	ARMAND Monique	Trésorière
	SEGURET Annie	Trésorière adjointe
	BADDOR Annick	initiation à la trésorerie
	COMMUNAL Michel	Administrateur
	LOUIS Jean- Michel	Administrateur
	DAMIOT Christian	Administrateur
	TIBERGHEIN Marie-Frédérique	Administratrice

## Démissions enregistrées au cours de la saison 2016/2017 :

TEIXEIRA Annick	Vice-Présidente	démission janvier 2017
DAUBIGNY Thierry	Administrateur	démission janvier 2017

---

## **Compte rendu de l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire** **du 09 Septembre 2017 à la Maison des Associations d'ORANGE.**

### **1) Mot d'accueil du Président :**

Le Président Guy SEGURET clos l'Assemblée Générale Extraordinaire et dans la foulée, toujours en présence de Jean-Pierre PASERO du service relations avec les Associations de la Ville d'ORANGE, et de Fernand LE MOUPELLIC mandaté par Bernard FATATO pour représenter le Comité Départemental, ouvre la séance relative à l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire qui peut valablement siéger le quorum étant atteint avec 75 adhérents présents et 17 représentés. Il ajoute qu'après avoir approuvé les modifications à apporter aux Statuts les adhérents seront à nouveau sollicités au cours de la réunion pour donner leur avis sur les rapports financiers, les taux de cotisations ainsi que pour l'élection ou renouvellement des membres du Conseil d'Administration.

## Assemblée Générale Annuelle Ordinaire du 09 septembre 2017

Voir ordre du jour sur convocation jointe au présent procès-verbal.

### 2) Compte-rendu des activités 2016/2017 (du 1er Septembre 2016 au 31 Août 2017):

- Du point de vue effectif : Voir le compte-rendu ci-joint.

L'année 2015/2016 l'effectif était de 176 + 10 rattachés = 186, et cette saison nous avons enregistré une très légère diminution du nombre de nos adhérents puisque nous passons à 169 adhésions + 14 rattachés = 183 ce qui est encore très honorable.

- Du point de vue activité randonnée pédestre : Voir le compte-rendu ci-joint.

Cette saison a connu une participation de marcheurs en nette hausse avec un nombre de jours de marches à peu près équivalent. On constate un très gros succès pour les randonnées de niveau 2. Nous avons tenu compte de vos souhaits et programmé 41 randonnées de niveau 2 ; 48 randonnées de niveau 3 ; 42 randonnées de niveau 4 et seulement 10 randonnées de niveau 5.

L'activité a encore été dense durant la saison 2016/2017 puisque nous avons parcouru 36.553 km avec 1.070.725 m de dénivelé. C'est l'activité mesurée : nombre de participants multiplié par le nombre de km parcouru par ceux-ci. La saison dernière 953.154 mètres ont été gravés sur 32.319 km.

Sorties effectuées :

- STEVENSON : 16 participants sur 6 jours (niveau élevé)
- LURE : 16 personnes sur 2 jours
- TYROL : 36 personnes sur 7 jours pour la randonnée pédestre
- « 14 personnes sur 6 jours pour la marche nordique

A l'occasion des 20 ans de l'Association, nous avons organisé une rando-repas au Mont Ventoux avec la participation limitée à 55 adhérents, maximum de places proposées par le restaurateur. Le matin le Président a mené une agréable randonnée de 2 h dans les bois aux alentours du Chalet REYNARD où nous nous sommes tous retrouvés à midi autour d'un apéritif convivial suivi d'un excellent repas. De plus, Guy SEGURET avait demandé à un conteur de venir animer la fin du repas en nous faisant une projection magnifiquement commentée sur toutes les spécificités et spécialités de la région. Ce fut un beau rappel des us et coutumes régionaux et beaucoup ont même découvert l'origine des pratiques provençales.

-----

### 3) Compte-rendu des finances 2016/2017 : du 1er Septembre 2016 au 31 Août 2017 - (voir le compte-rendu joint)

Le Président passe au compte-rendu financier et donne la parole à la trésorière.

Monique ARMAND précise que cette année, suite au départ de la précédente trésorière, l'Association a changé la façon de gérer la comptabilité et s'est informatisée avec l'achat d'un ordinateur et d'un logiciel de comptabilité mis minutieusement en place pour les besoins de notre Club par Annie SEGURET qui l'a initiée au fonctionnement. Monique ARMAND lui laisse le soin de nous détailler les documents comptables.

Annie SEGURET signale avoir mis en place un système informatique identique à celui de la F.F.R. et elle commente avec détail chaque ligne du compte d'exploitation et du bilan. L'Assemblée peut constater une trésorerie saine puisqu'au 31/08/2017 après un résultat positif de 231,42 € il apparaît un solde créditeur banque et caisse de 4.177,16 €. Annie SEGURET précise qu'une somme de 275,00 € figure dans « autres dettes » car c'est la gratuité qui revient aux participants de la sortie marche nordique.

Il n'a pas été possible de redistribuer cette gratuité avant la clôture du bilan car le chèque envoyé par l'Agence fin juin 2017 n'a été remis à la trésorière que le 30 Août 2017 après-midi. La répartition a été faite après l'arrêté des documents comptables. Marie AHO, adhérente et représentant du journal « La Provence » demande des explications.

Le Président précise que la répartition de la gratuité obtenue lorsque les sorties comportent un grand nombre de participants n'est pas mentionnée dans nos statuts. Nous en avons débattu en réunion C.A. et il a été décidé à 10 voix pour la redistribution de la gratuité aux participants et 1 voix pour que la gratuité soit redistribuée aux animateurs qui participent à la sortie. Cela fait 12 ans que l'ARPO effectue la redistribution aux participants et il ajoute que l'ARPO tient à maintenir cette pratique équitable.

André PACCOUD intervient pour dire que cela reste un différend qui subsiste. On va tourner la page, on en sort grandis, mais on n'applique pas la règle du jeu quand le match est joué.

Annie SEGURET reprend la parole confirmant que c'est du bénévolat, c'est gratuit. Comme cela a été demandé lors de la réunion CA de janvier 2017 de poser la question à l'assemblée pour qu'elle donne son opinion « soit on répartit entre les participants, soit on distribue aux animateurs participants à la sortie », elle souhaite l'avis de l'assemblée. Unanimement tous les adhérents sont contre la répartition aux animateurs participant aux séjours, mais pour la répartition équitable aux participants aux séjours. La question est tranchée.

Annie SEGURET mentionne que les comptes ont été vérifiés par Nadine RIQUELME notre vérificateur aux comptes, qui a constaté que tout était exécuté dans les normes, mais pour la bonne règle, elle demande que 2 dossiers de défiscalisation soient complétés des pièces manquantes.

Le Président en profite pour rappeler que la défiscalisation est considérée comme un don pris en charge à 66 % par l'Etat. Pour l'année 2016 la dépense aurait été de 2.400 €. Le Président ajoute que cette technique est mise en place depuis son arrivée à la Présidence. En effet, nous indemnisons les reconnaissances effectuées par nos accompagnateurs du coût des km aller-retour effectués pour se rendre au lieu de départ des sorties qu'ils mèneront pour nos randonneurs. Si cet avantage offert aux Associations loi 1901 n'avait pas été appliqué, la trésorerie de l'ARPO n'aurait pas pu suivre et il aurait été obligatoire d'augmenter considérablement le montant des adhésions.

Le Président signale que quelques éléments, entièrement amortis, dans les immobilisations ont été omis. Pour la bonne régularité, le bilan va être immédiatement corrigé et nous allons ajouter :

- Deux GPS (prêtés aux accompagnateurs non équipés de ce matériel)
- Une armoire classement de dossiers entreposée dans le local de l'ASON.

Le Président demande si l'Assemblée veut bien donner quitus à la trésorière.

- Qui est opposé : personne
- Qui s'abstient : personne

### **A l'unanimité quitus est donné à la Trésorière**

Fernand LE MOUELLIC intervient et signale que la F.F.R. va modifier la date d'arrêté de son bilan comptable. A partir de la saison prochaine il se terminera le 31 décembre ce qui donnera exceptionnellement un exercice de 16 mois. Les années suivantes les documents comptables se feront par année civile qui débutera le 1er janvier pour se terminer le 31 décembre.

-----

#### **4) Compte rendu sur l'équipe accompagnateurs - accompagnatrices :**

Le nombre de sorties avec hébergement est passé à 3 contre 4.

La Marche Nordique, activité qui se développe très bien avec 3 animateurs diplômés. Durant l'année seulement 2 séances ont été annulées pour cause de très grosse pluie.

-----

#### **5) Commentaires et conclusions morales sur l'année :**

Voir compte-rendu joint.

-----

#### **7) Vote sur les taux de cotisations 2018/2019 – Budget prévisionnel :**

Le budget prévisionnel de l'année prochaine est un peu plus compliqué que les années précédentes. (voir état joint). Le Président a été modeste pour le poste formation. Nous prévoyons la formation de 5 animateurs : formation de base, formation de lecture de cartes et s'ils sont d'accord par la suite le brevet fédéral. Tous les animateurs bénéficieront d'une formation secourisme ou d'un recyclage secourisme

Dans le prévisionnel, le Président a quantifié à 56.000 € le coût du bénévolat.

Le Président donne le détail des cotisations. Sur les 39 € de cotisation individuelle il nous reste seulement 14 €, le surplus part à la Fédération dont 2,60 € pour l'assurance. Hormis la subvention de la Mairie de 150 €, ajoutant en regardant Jean-Pierre PASERO que nous ne serions pas opposés à une augmentation, l'Association n'a pas d'autres recettes.

Le Président, sous réserve que le montant à reverser à la Fédération soit le même, propose de ne pas augmenter les cotisations pour la prochaine saison 2018/2019. Elles s'articuleraient comme suit :

39 € pour adhésion individuelle à la Randonnée Pédestre

40 € pour adhésion individuelle à la Marche Nordique

44 € pour adhésion individuelle à la Randonnée Pédestre et à la marche Nordique

17 € pour les rattachés

Pour une adhésion famille diminuer de 3 € le coût de l'adhésion individuelle multipliée par 2

Concernant la majoration de 5 € par participant pour la marche nordique les accompagnateurs MN et RP sont exonérés du paiement de ce supplément.

Le Président demande si l'Assemblée est d'accord sur ce budget prévisionnel :

- Qui est opposé : personne
- Qui s'abstient : personne
- Qui est pour : toutes les mains se lèvent

**A l'unanimité le budget prévisionnel est approuvé.**

-----

## **8) Le point sur les accompagnateurs/accompagnatrices : leur nombre, les départs, les arrivées :**

Suite au départ pour la REUNION D'Annick TEIXEIRA, et grâce à l'arrivée de Barbara SOYER, Roger SILVA, Serge FAURE et Christiane IGORA nous comptons 12 animateurs bénévoles pour la randonnée pédestre et 3 pour la marche nordique. Le Président leur adresse un chaleureux bravo car sans eux l'Association ne tournerait pas, un merci tout particulier à Annick TEIXEIRA qui a beaucoup donné à l'Association en tant qu'animatrice et vice-présidente.

Pour la saison qui commence nous avons contacté des randonneurs confirmés et avons enregistré l'accord de Daniel BLANC et Roland DELEPLACE pour accompagner les randonnées pédestres

-----

## **9) La marche nordique :**

Le Président donne la parole à André PACCOUD qui développe l'activité marche nordique.

André PACCOUD donne le détail de l'activité marche nordique qui a débuté en 2014 et qui compte maintenant 40 inscrits comme la saison précédente, le nombre d'adhérents acceptés étant limité car fonction du nombre d'animateurs, 3 en début de saison.

La participation est en nette progression avec 1.065 marcheurs contre 880 soit une moyenne de 13 par séances pour 4 animateurs compte tenu d'une personne diplômée en fin de saison, et un nombre de sorties qui passe à 82 contre 80 avec 2 séances par semaine.

Pour cette saison André PACCOUD donne rendez-vous aux nouveaux inscrits au mardi 12 septembre 2017 pour une initiation pendant un mois, même le vendredi qui après cette date sera réservé à la marche nordique dynamique. André PACCOUD cherche à faire de la qualité. Il faut exécuter correctement la gestuelle et il sera contraint de diriger sur la randonnée simple les adhérents qui ne suivraient pas ou n'exécuteraient pas les bons gestes. Les sorties se font autour d'ORANGE.

-----

## **10) Bilan de la formation et projet pour 2018 :**

Le Président précise que tous les accompagnateurs qui le souhaitent sont inscrits à des stages de formation. L'an dernier nous avons Marie-Frédérique TIBERGHEIN qui a passé avec le succès le SA1 randonnée pédestre. Elle est inscrite au S.A 2 qu'elle passera en tout début de saison. C'est très bien car il nous faut des animateurs diplômés et avec le départ des anciens il n'en restait plus qu'un, votre Président. Nous avons aussi Bernadette MIALET qui a passé et obtenu le diplôme pour la marche nordique. Le Président les félicite toutes deux.

Pour les nouveaux accompagnateurs : Daniel BLANC et Roland DELEPLACE, je commencerai leur formation en les accompagnant dans des randonnées et ils suivront en même temps que Barbara SOYER, Roger SILVA et Christiane IGORA les formations produites par le Comité Départemental : lecture de cartes, orientation pour continuer par des formations diplômantes tel le brevet fédéral s'ils le souhaitent, mais nous les y encourageons.

Tous les accompagnateurs bénéficieront selon le cas d'une formation secourisme ou d'un recyclage secourisme. Nous nous adresserons aux Pompiers pour ces formations.

Guy SEGURET souhaite qu'André PACCOUD donne des précisions sur la Marche Nordique. Ce dernier précise que c'est une gymnastique avec un protocole technique c'est pourquoi les groupes doivent être limités par animateur. On n'a pas de candidats pour cela mais on est ouvert. En préinscription, nous avons atteint la limite de 50 indiquée cette année puisque nous avons 4 animateurs. Les nouveaux pratiquants sont acceptés à l'essai. Nous ferons une première séance sur des terrains faciles. Au terme d'un mois, nous ferons une petite séance pédagogique et une séance de niveau par l'observation et un jugement objectif. Ceux qui auront du mal à faire les bons gestes pour diverses raisons, nous leur demanderons de se diriger vers la randonnée simple. Nous ferons ensuite 2 à 3 niveaux en vitesse.

Pour les prêts de bâtons marche nordique, nous avons 3 paires en stocks achetés par l'ARPO. La Fédération, au démarrage de la saison, met à notre disposition 5 paires de bâtons que Bernadette MIALET est allée chercher à AVIGNON. Nous les prêtons au début car leur coût est élevé et ils sont fragiles, les pointes s'usent. Le prêt est pour 2 séances maximum d'essai. Pour mieux faire les groupes jusqu'à mi-octobre les vendredis seront « tout public ».

-----

### **11) Prévisions 2017/2018 (Programme & finances - Propositions d'activités : WE, sorties ...)**

A l'heure actuelle seul un W.E. est programmé les 27 et 28 septembre 2017 au cirque de NAVACELLES organisé par Bernard PLATON : 22 inscriptions ont été recueillies. La nouvelle équipe constituant le nouveau Conseil d'Administration va se pencher activement sur une sortie en juin 2018 et une proposition sera envoyée très prochainement car il faut retenir avant fin janvier 2018 après il n'y aurait plus de place. Le Président pense qu'il est préférable que ce soit un animateur qui s'en occupe.

-----

### **12- 13) Appel de candidatures pour le Conseil d'Administration ;**

Le Président est heureux de constater que 15 candidats se sont proposés pour constituer le nouveau Conseil d'Administration. Comme il l'a précisé l'an dernier, son poste de Président se termine et il ne demandera pas le renouvellement. Il faudra que le nouveau C.A. nomme un Président ou un Présidente et continue à partager les charges comme il l'a toujours voulu pendant son mandat. Si je suis réélu, j'accepte de rester au C.A. pour aider le futur ou la future Président(e) et mettre en route les nouveaux animateurs. Je souhaite la bonne continuité de l'Association.

Se présentent : ARMAND Monique  
COMMUNAL Michel  
DAMIOT Christian  
GRISLIN Dominique  
IGORA Christiane  
LOUIS Jean-Michel  
PONSIN Jacqueline  
RIQUELME Nadine  
SCHWEITZER Elisabeth  
SEGURET Guy  
SILVA Roger  
SOYER Barbara  
TAMBY Stanislas  
TIBERGHIEU Marie-Frédérique  
VARGAS Marie-Claire

Membre d'honneur : LEMOUELLIC Fernand

Le Président demande si une personne est volontaire pour être vérificateur aux comptes. Rémy TIBERGHIEU présente sa candidature pour ce poste.

-----

### **15) Résultat des élections membres du Conseil d'Administration :**

En milieu de séance les bulletins de votes ont été distribués. Il est maintenant procédé au dépouillement en présence de Jean-Michel LOUIS, Christiane IGORA, Jean-Pierre VARGAS et Dominique GRISLIN. Le résultat est communiqué au Président qui annonce que 92 bulletins ont été recueillis, aucun nom n'a été barré, les 15 candidats sont élus à l'unanimité.

Guy SEGURET demande si les adhérents acceptent la candidature de Rémy TIBERGHEIN au poste de vérificateur aux comptes. Aucune objection n'est formulée, le vérificateur aux comptes est élu pour une année.

Guy SEGURET remercie les nouveaux membres qui se sont portés candidats au C.A.

-----

### **16) Questions diverses :**

Marie AHO parle de balades digestives. Barbara avait une idée de se retrouver en soirée en juillet et août alors qu'aucune sortie n'est programmée par le club qui prend ses vacances. Marie AHO suggère de faire ces balades en hiver d'une durée de 1 H à 1 H ½ cela pourrait amener des marcheurs qui ensuite entreraient dans la randonnée.

Bernard PLATON se propose pour programmer une randonnée urbaine à AVIGNON.

Il faudrait que les animateurs et les membres du Conseil d'Administration s'investissent pour programmer des nouvelles activités comme faire un pique-nique géant où chacun amènerait quelque chose, ou un méchoui ou un couscous.

-----

Le nouveau Conseil d'Administration se réunira le vendredi 15 septembre 2017 pour l'élection d'un nouveau Président ou nouvelle Présidente, d'un ou deux vice-présidents (es), d'une secrétaire et d'une secrétaire adjointe, d'un(e) trésorier(ière), et d'un(e) trésorier (ière) adjoint(e) et définition des fonctions de chaque administrateur (trice).

Guy SEGURET tient à remercier l'équipe de bénévoles. C'est grâce au bureau et aux accompagnateurs que tout fonctionne correctement. Le club doit continuer à grandir. Merci à Christian DAMIOT pour son aide matérielle. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée pour laisser place au verre de l'amitié préparé par Annie SEGURET, Jean-Pierre et Marie-Claire VARGAS.

La Secrétaire

Le Président